

Je souhaite que le nouveau ministère, le MEIR, consacre beaucoup plus de temps aux petites entreprises dans certaines de ces localités. Ces dernières ont un potentiel de croissance et on peut aider ces entrepreneurs canadiens qui ont de bonnes idées.

Selon mon expérience avec le ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, les petites entreprises ont beaucoup plus besoin d'aide que les grandes. Ces dernières réalisent des bénéfices et paient des impôts alors que les petites entreprises, quoiqu'on puisse leur accorder des allègements fiscaux, éprouvent des difficultés si elles ne font pas de profits. Les allègements fiscaux ne leur sont d'aucun secours si elles ne font pas de profits. La situation des petites entreprises au Canada m'inquiète grandement. Il y aurait lieu de mettre l'accent sur ces dernières et sur les nouveaux entrepreneurs qui prennent de l'expansion et ont besoin de capitaux pour démarrer et croître. Selon moi, les deux principales lacunes dans le monde des affaires au Canada de nos jours, hormis certaines des politiques du gouvernement, sont un manque de capitaux et une mauvaise gestion. Il nous appartient surtout d'aider les petites entreprises à démarrer, beaucoup plus que les grandes, qui peuvent le plus souvent se débrouiller seules en créant le potentiel de croissance dont elles ont besoin.

Je peux dire que la petite entreprise contribue beaucoup plus à une collectivité, notamment une petite collectivité située à l'extérieur des grandes zones urbaines et où le potentiel de croissance peut se réaliser graduellement. Par exemple, il y a une industrie de l'aluminium à Hawkesbury, qui a commencé de façon très modeste. Elle a prospéré et augmenté ses effectifs. Cette société fabrique les étuis d'aluminium de tous les cigares cubains que nous fumons aujourd'hui. Voilà un exemple de société qui a commencé modestement et qui, avec l'aide du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral, a été capable de créer des relations commerciales et de prospérer. C'est un exemple de petite entreprise, dans une petite localité, qui a reçu de l'aide et créé des emplois. De même, elle a une loyauté vis-à-vis de cette localité qu'une grande compagnie pourrait ne pas avoir une fois ses subventions dépensées.

Un des éléments que j'apprécie dans cette nouvelle organisation, c'est le fait que la totalité du Canada soit visée. Parfois, il y a des besoins réels dans une localité, comme celle que je représente qui, tout en ayant des industries, sert également de banlieue résidentielle à Toronto. Il y a un besoin réel d'industries dans cette circonscription. Une industrie peut s'installer parce qu'un certain marché à proximité rend une telle implantation rentable, mais une aide peut être nécessaire pour démarrer. Nous devons avoir des entrepreneurs à Brampton-Georgetown de même qu'à Toronto, à Parry Sound-Muskoka et dans tout le Canada.

Je terminerai en disant que je m'inquiète de certains aspects de cette réorganisation. Je m'inquiète des dédoublements et du travail supplémentaire qui sera nécessaire au secteur privé pour traiter avec ces deux ministères. La confusion et l'incertitude qui existent au ministère me préoccupent. Tous ceux qui ont dû traiter avec lui s'en sont rendu compte. J'espère que la réorganisation ne sera pas trop avancée lorsque nous formerons le prochain gouvernement, de sorte que nous puissions considérer les choses de façon plus positive et donner une vie nouvelle aux structures que nous avons actuellement.

### Loi organique de 1983

● (1700)

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester):** Monsieur le Président, le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid) a visé juste à plusieurs reprises. Par exemple, il a décrit ce nouveau ministère appelé le MEIR. Je tiens à dire que, pour la région de l'Atlantique, il ne restera plus d'argent une fois que le MEER sera devenu le MEIR. On place les habitants de la région de l'Atlantique dans de beaux draps!

Je suis député depuis quelques années et je me souviens du temps où nous avions l'Office d'expansion économique de la région atlantique qu'on a ensuite transformé en ministère de l'Expansion économique régionale. L'Office d'expansion économique de la région atlantique desservait la région de l'Atlantique, mais, soudainement, nous avons eu un nouveau ministère qui desservait la région atlantique, le Québec et d'autres régions. Même alors, on épuisait les ressources qu'on nous avait garanties.

Je me souviens aussi que nous avions un ministère du Commerce. Tout à coup, on lui en a greffé un autre, le ministère de l'Industrie. Quelle bonne façon d'embaucher encore plus de fonctionnaires au Canada! Quand le gouvernement a créé ce nouveau ministère de l'Industrie, il s'est réservé le privilège d'engager des personnes ayant de la sympathie pour le gouvernement. Le gouvernement ne voulait que de ses amis. Qu'a fait le gouvernement une fois le ministère créé? Il a fusionné le ministère de l'Industrie et le ministère du Commerce. On nous dit maintenant que les seules personnes fiables qui travaillent partout dans le monde pour aider nos hommes d'affaires, grands et petits, sont les fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce et que, dorénavant, ils relèveront des Affaires extérieures. Au lieu de faciliter la tâche des hommes d'affaires partout dans le monde, ils vont aller à des thés et à des réceptions, car le gouvernement espère qu'ils pourront s'occuper de tous les détails. Qu'advient-il de la pauvre région atlantique? Elle sera perdante. Tout le monde s'occupera d'affaires extérieures ou d'affaires commerciales, mais personne ne défendra les intérêts de la région du pays qui a besoin d'aide financière. C'est vrai surtout du petit entrepreneur que nous connaissons, dont nous entendons parler et dont la situation est si gravement compromise.

La situation de la pêche commence à nous inspirer de l'inquiétude. On signale des faillites partout et les emplois disparaissent en grand nombre. Le gouvernement supprime le seul instrument dont il dispose et qui pourrait rendre service aux petites entreprises. Je ne veux pas parler de la National Sea ni des autres grosses entreprises, il s'agit plutôt des petits exploitants de ma circonscription et de celle du ministre des Travaux publics (M. LeBlanc). Ces entreprises ont réussi à se tirer d'affaire mais doivent être aidées. Je m'inquiète du sort des pêcheurs. Je crains qu'à la suite de cette fusion on n'accorde moins d'attention aux exploitations qui réussissent à s'en tirer. Ce n'est pas seulement le simple pêcheur qui est en difficulté dans le Canada atlantique. Mais toute l'attention se reporte sur la grosse entreprise. Le simple pêcheur n'obtient pas assez. Il en est de même pour toutes les autres industries. Il y a eu trop de faillites dans ma circonscription. Certaines auraient pu être évitées si on avait accordé plus d'attention au sort du petit exploitant.